

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2015

Convoc. du 10/09/2015

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Pascal MÉHEUT, Maire.

Présents : Mmes THIERY F. - RABELLE M-H - GAYET S. - MORONVAL N. - GUESDON V.  
BERGANDY Ch.  
Mrs COLMANT G. - GRANDSEIGNE F. GARNIER Jean-Paul – SAVARD J-M  
GARNIER Ch. – F. LEBON – N. TRIPET

Absents : /

Pouvoirs : de Olivier LUTHIER à Sylvie GAYET

Secrétaire : Charles GARNIER

Le Maire fait une lecture rapide du compte rendu du conseil municipal précédent. Ce dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents.

### 1- PROJET MICRO-CRECHE DE MAY-EN-MULTIEN : « Les Petits Mahouyots »

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame IMMARIGEON qui représente l'association « Graines de nos Villages » située à Puisieux. Elle nous expose son projet de micro-crèche sur la commune de May en Multien. Capacité d'accueil : 10 enfants qui seront pris en charge par des professionnels (un référent technique, 2 voire 3 CAP « petite enfance », une auxiliaire de vie, soit 5 à 6 salariés dont 2 sont domiciliés sur la commune). Accueil ouvert de 7 h à 19 h. Le conseil soulève le problème de stationnement que va générer cette structure, ne souhaitant pas mettre la rue en sens unique. Pour ce qui concerne les parents, il faut plus parler d'un « dépose-minute, et pour le personnel, celui-ci s'engage à stationner sur le parking de l'Eglise qui se trouve à proximité. Enfin, le compromis de vente a été signé, l'association n'attend plus que la réponse officielle pour la subvention de la CAF qui lui permettra de conclure la transaction. L'ouverture serait prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2015, sauf imprévu. Le Maire demande que la Mairie soit représentée dans le comité de pilotage, par lui-même et en la personne de Mme Francine THIERY, adjointe en charge des affaires scolaires, périscolaires et cantine, qui de surcroît occupe un poste à responsabilité dans une crèche de Meaux.

Enfin, le Maire rappelle aux membres du conseil que dans une précédente séance, il avait été évoqué la possibilité pour la commune d'acheter un ou des équipements en signe de solidarité et d'encouragement pour cette initiative.

### 2- ECHANGE DE TERRAIN COMMUNAL avec Mr. CHEMINEL et Mme CLOTAI

Le Maire fait état du bornage réalisé qui fait apparaître une différence de superficie de 97 m<sup>2</sup> en faveur de la Commune. Le Maire demande au conseil de tenir compte de cet imprévu dans sa décision définitive d'échange. Des propositions sont faites : échange avec la totalité des frais à la charge de Mr. CHEMINEL, ou deuxième solution : échange de parcelles avec frais de géomètre-expert à la charge de la Commune et frais de notaire à la charge de M. CHEMINEL, enfin dernière solution : pas d'échange. Le Conseil vote 13 voix POUR, 1 abstention, 1 CONTRE, pour la 2<sup>ème</sup> solution. Mr. CHEMINEL, présent est invité à nous confirmer prochainement son choix.

### 3- DISSOLUTION DU SIERLO (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région de Lizy-sur-Ourcq)

Avec la création du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) le SIERLO n'a plus lieu d'exister sachant que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, il ne perçoit plus de ressources. Cette dissolution est soumise par la réglementation au consentement de tous les conseils municipaux

des communes adhérentes. Le conseil émet un avis favorable, à l'unanimité, à la dissolution du SIERLO et pour le transfert des compétences au SDESM.

#### **4- INCENDIE DU HANGAR** Carrefour route de Soissons/Lizy/Rosoy

L'incendie s'est produit le 5 septembre vers 6 h 30 mn du matin. Le Maire remercie très chaleureusement l'importante mobilisation des élus pour l'aide apportée dans le bon déroulement de l'intervention des pompiers et pour avoir établi un périmètre de sécurité en attendant l'arrivée de la gendarmerie. A noter que les pompiers ont été confrontés à un problème de coupure d'électricité et de présence de bouteille de gaz qui ont ralenti leur progression. D'après l'enquête policière en cours, la piste d'un incendie « criminel » est fortement privilégiée. La mairie louait ce bâtiment pour y entreposer le matériel communal. D'importants dégâts sont malheureusement à déplorer : voiture, tracteur sont perdus, la lame à neige, l'épareuse, remorques, citerne à eau sont partiellement endommagées. D'autre part, ce bâtiment abritait un stock de livres pour la bibliothèque, une aire de jeux pour l'école, les lots pour la kermesse, les décors pour le théâtre, ... Le dossier est maintenant dans les mains des experts (police et assurances). A la suite de ce sinistre, le propriétaire nous a fait savoir qu'il avait l'intention de démolir toute la partie endommagée, et nous propose de remettre en location la partie restante qui n'a pas été touchée. Le Conseil donne son accord sur cette dernière proposition.

#### **5- ENTRETIEN DE LA COMMUNE**

A la suite de la démission de l'un de nos agents techniques, et afin de parer au plus pressé, le Maire a sollicité l'entreprise Sylvain Environnement pour l'entretien de la voirie, coût : 660 €/jour (3 personnes) et a confié l'entretien d'une partie des espaces verts à M. BOUVARD, auto-entrepreneur à Echampeu, pour un taux horaire fixé à 33 € (charges comprises). Le conseil est invité à réfléchir sur le remplacement de l'agent technique, ou la situation la mieux adaptée pour notre commune (embauche d'un agent à temps plein, agent intercommunal, gestion confiée à des prestataires extérieurs...). A suivre.

Un grand merci à Charles GARNIER pour tous les travaux d'élagage qu'il a effectués à Vernelle, Marnoue, route de Soissons ainsi que pour le prêt de son véhicule « bipper ».

#### **6- TRAVAUX EN COURS**

Tous les travaux prévus ont été pratiquement réalisés (peintures, pose et branchement des armoires électriques,...) reste à réaliser : réparation toiture du mille-club, prévue après le 20 septembre, pose et branchement du radar pédagogique, et du défibrillateur, prévu pour demain.

##### *Projets de travaux pour 2016 :*

Terminer le remplacement des fenêtres à l'école, création d'un trottoir pour se rendre au cimetière, fermer l'abri bus de l'école, coffret électrique pour les fêtes à mettre aux normes avec le consuel, contrat de maintenance à prendre pour les blocs de secours incendie,.....

#### **7- SOUS-TRAITANCE POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME**

F. LEBON, adjoint chargé de l'urbanisme rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, les communes ne reçoivent plus l'aide de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour l'instruction des différents documents d'urbanisme. Devant la complexité des dossiers, celui-ci soumet le projet d'établir une convention entre la commune et un cabinet de conseils pour une assistance relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit de l'occupation des sols. Il présente au conseil une convention qu'il a reçue de Mme DUBROCA, consultante en urbanisme. Les tarifs varient entre 90 € et 180 € pour les documents les plus souvent sollicités sur notre commune. Le maire invite le conseil à délibérer. Accord à l'unanimité des membres présents.

#### 8- POINTS DIVERS

- ✓ **Fête patronale** : le dimanche : brocante du Cté des Fêtes avec tartiflette et danses country
- ✓ **Le lundi** : goûter des enfants, tours de manège gratuits, et en soirée pot de l'amitié avec présentation des nouveaux arrivés, et remise des diplômes de médaille du travail
- ✓ **Repas des anciens** : le 10 octobre à 12 h 30 à la salle du Mille-Club. Le Maire invite les élus à se joindre à nos « aînés »
- ✓ **Fêtes de Noël** : Colis des « Anciens ». 1 colis individuel pour personne seule et 1 colis plus important pour les couples, seront remis à toute personne de 65 ans et +.  
Noël des enfants : un cadeau pour les 0 à 5 ans, et un bon « carrefour » de 20 € offerts par la commune + 5 € offerts par le Comité des Fêtes sera remis aux enfants de 6 à 12 ans.
- ✓ **PLU** : la commission s'est réunie ce jeudi 17 septembre 2015. Elle a travaillé sur le terrain et visité tout le village. Cette commission se réunira tous les mois. Un classeur d'information est consultable en Mairie, salle du Conseil.

La séance est levée à 23 h 55 mn.

**Charles GARNIER**

*Secrétaire de séance*



**Pascal MEHEUT**

*Maire*

